



PÉTITION NATIONALE



Après les mobilisations des 23 mars, 20 avril, 1er mai et 27 mai, la CGT entend ne rien lâcher sur le dossier des retraites. La CGT appelle ses organisations à être à l'initiative dans les entreprises et les territoires afin d'exiger du patronat et du Président de la République des réponses aux questions d'emploi, de salaire et de retraite. C'est en poursuivant et en élargissant la mobilisation sous toutes les formes possibles que nous créerons les conditions pour que nos revendications soient satisfaites. La pérennité de notre système de retraite est un enjeu de société, plus que jamais lié aux défis de l'emploi, de la lutte contre les précarités et les inégalités. La CGT a des propositions que le Gouvernement doit entendre. Plus que jamais, la CGT est à l'initiative pour influencer sur le débat préalablement à la rédaction du projet de loi que concocte Sarkozy et son gouvernement. C'est le sens de la carte-pétition nationale que propose la CGT à tous les salariés actifs et retraités et plus largement aux populations.

SIGNONS MASSIVEMENT

La CGT avance des propositions crédibles, chiffrées et efficaces qui permettraient de conforter les droits, réformer le financement, combattre les inégalités et renforcer la solidarité entre les générations et entre les régimes de retraite. 20 ans de réformes et de fausses solutions, ça suffit ! Les réformes successives ont réduit les droits des salariés et entraîné une baisse sans précédent du niveau des pensions sans pour autant réduire les déficits. Ce sont pourtant ces fausses solutions qui sont au programme de la réforme qu'envisage le gouvernement.

Parce que la retraite n'est pas seulement un revenu de remplacement, mais aussi un temps de vie à part entière, elle suscite aujourd'hui de nouvelles attentes que les réformes doivent satisfaire.

Monsieur le Président de la République,

Au moment où l'avenir des retraites du public comme du privé est en jeu, je tiens à vous faire savoir par cette pétition qu'il est primordial de :

- garantir le droit à la retraite à 60 ans,
- reconnaître la pénibilité par un départ anticipé,
- assurer une pension au moins égale à 75 % du salaire et en aucun cas inférieure au Smic pour une
- carrière complète,
- stopper l'allongement de la durée de cotisation,
- prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée.

Le financement des régimes et la nécessaire revalorisation des retraites passent par l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Je serais très attentif(ve) aux mesures que vous allez proposer et vous montre, par ma signature, ma détermination à vouloir assurer l'avenir de ma retraite ainsi que celui de notre système solidaire.

Nom

Prénom

Signature

Pour signer la pétition en ligne : http://www.cgt.fr/spip.php?article37297&var_mode=calcul